

Historique du site

Le fief de la Royère appartient à la châtellenie de Lille. Il est mentionné dès le 11^e siècle lorsque Ingebrand de Wattlelos le reçoit en dot par son mariage avec Havide de Néchin. Des chroniques mentionnent ensuite un château durant le 12^e siècle. En 1227, Hugues de Roubaix vend sa *mansio* à Arnould IV d'Audenarde, bailli du comté de Flandre. En 1242, le fils d'Arnould, Jean, hérite du bien qu'il cède rapidement à la comtesse de Flandre, Marguerite de Constantinople. En 1283, il entre en la possession de Gui de Namur, petit-fils de cette dernière. Avant 1290, il est entre les mains de la famille de Cysoing. Par filiation ou par union, il appartiendra aux de Werchin (1343-1557), de Melun (1557-1590 et 1668-1708), de Ligne (1590-1668 et 1708-1713) et Rohan Soubise (1713-1793). Au 19^e siècle il est acheté par les Crombez de Tournai qui le vendront en 1923 à trois particuliers (H. Deurwaerder, J. Sagaert et A. Esquenet). Il est acquis en 1925 par la famille Duthoit qui en est toujours propriétaire (Bilhaud, 1964 ; Hocquet, 1934 ; Leuridan, 1884 ; 1892 ; Quiévreux, 2008).

Le château semble conçu initialement comme une demeure seigneuriale habitée jusqu'au 13^e siècle. Ensuite les lieux deviennent vite un point stratégique entre le comté de Flandre et la France. Dès 1297, lorsque Philippe le Bel entame la conquête de la Flandre, la forteresse est occupée successivement par les belligérants qui y placent des garnisons (Bilhaud, 1964 ; Hocquet, 1934 ; Leuridan, 1884 ; 1892 ; Quiévreux, 2008). Au sortir de ces guerres, les troupes françaises jouissent encore du domaine probablement jusqu'à la restitution de la châtellenie de Lille au comté de Flandre vers 1369 (Langlois, 1899 ; Rolland, 1928 ; Verriest, 1923 ; Platelle & Clauzel, 1989). En 1477, suite aux prétentions de Louis XI sur les possessions de Marie de Bourgogne, le castel subit de nouveaux assauts : l'un en août, où il résiste grâce à la ténacité d'un millier de paysans ; l'autre en septembre, qui lui est fatal. En 1487, les Flamands en révolte contre Maximilien I^{er} déferlent dans la région et incendient l'édifice. À l'état de ruines comme en témoigne l'iconographie la plus ancienne connue, il sert encore de refuge pour les habitants du village en cas de nécessité (Bilhaud, 1964 ; Hocquet, 1934 ; Leuridan, 1884 ; 1892 ; Quiévreux, 2008).

Les phases d'aménagement

Le site de la Royère compte deux grandes phases d'aménagement. La première consiste en une motte entourée de douves et implantée dans la moitié orientale d'une basse-cour ceinturée d'un fossé. Ce promontoire accueille un donjon quadrangulaire réalisé en pierre, dont il ne subsiste que les bases des murs de la salle

inférieure. Les sondages réalisés en 2011 ont permis de comprendre la manière dont ces aménagements se sont organisés. Toute la surface de la basse-cour a été décaissée légèrement. Les terres excavées ont été rassemblées pour former l'assiette de la butte. Ensuite l'érection du donjon s'est faite simultanément à son emmottement par les sédiments issus du creusement des douves et autres fossés. Une chemise façonnée en pierre et de plan circulaire a été installée au sommet du tertre pour assurer la défense du donjon. Les fondations de celle-ci ont été mises au jour lors des fouilles de 2011. Sur le parcours de cette enceinte sont observées six semelles quadrangulaires de maçonnerie pleine qui pourraient correspondre à des tours de flanquement.

La deuxième étape de construction engendre l'arasement et le remplacement de la première clôture. Le nouveau rempart est aussi réalisé en pierre. Il comprend une courtine à base talutée rythmée par quatre tours arrondies alternant avec cinq tourelles circulaires sur contrefort. Comme elle suit le tracé de la fortification précédente cette composition est décagonale. L'entrée se fait par un châtelet défendu par deux flanquements à base pentagonale et élévation curviligne. Tant ces deux éléments que les tourelles offrent un jeu de cordons moulurés et légers encorbellements assez remarquables. La majorité des tours ont conservé leur salle inférieure souvent percée par des archères à ébrasement triangulaire. L'accès à ces pièces a été modifié et dans deux cas remplacé par des escaliers droits. Une tour, dégagée



Le château de la Royère : tour du châtelet d'entrée.